

Équipe pédagogique de rattachement : EPN 12

Nom du responsable direct : Fatima Yatim-Daumas, Directrice EPN 12

Laboratoire de rattachement : HT2S

Nom du responsable direct : Loïc Petitgirard, Directeur HT2S

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme, en son article premier, l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. Ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constitue sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Profil de poste

Contexte et enjeux

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente en France 2,38 millions de salariés, soit 10,5% du total de l'emploi salarié (13,6% de l'emploi privé) et aussi 15 millions de bénévoles. Son fort développement depuis le début du XXI^e siècle est un phénomène international (13,6 millions d'emplois en Europe). En attestent l'adoption de nouvelles politiques publiques nationales dans plus de trente pays de tous les continents et sa reconnaissance récente par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Organisation des nations unies (ONU).

L'apport des sciences humaines et sociales (SHS) à l'étude de l'ESS en tant que levier de transformation sociale constitue un enjeu central, à un moment où l'évolution des modes de production et de consommation devient impérative à l'échelle mondiale. Par le passé, les SHS ont contribué à la reconnaissance institutionnelle de l'ESS et peuvent permettre aujourd'hui d'analyser ses limites organisationnelles, économiques, politiques et sociales afin d'anticiper les régulations nécessaires à son développement, à condition de se situer en dialogue étroit avec les acteurs pour œuvrer à une réflexivité collective sur les devenir de l'ESS.

Dans ce domaine, le Cnam fait figure de précurseur. Dès 1890, il crée une chaire d'économie sociale, suivie en 1908 d'une chaire dédiée aux associations ouvrières. Plus récemment, la chaire initialement intitulée « Relations de service », rebaptisée « Économie solidaire », puis « Économie sociale et solidaire », a permis d'ancrer durablement un champ de recherche et d'enseignement cohérent avec les missions du Cnam, à la croisée de la formation tout au long de la vie et de l'excellence académique.

Périmètre et missions

Le renouvellement de la chaire « Économie sociale et solidaire » vise à poursuivre l'engagement du Cnam en faveur de l'ESS tout en permettant à son ou sa futur(e) titulaire d'y déployer de nouveaux programmes de recherche et d'enseignement en phase avec les questionnements contemporains. Dans cette perspective, la chaire a adopté une démarche inclusive : elle s'adresse aux structures historiques de l'économie sociale (coopératives et mutuelles) mais elle valorise aussi les innovations sociales inscrites dans les transitions contemporaines dont beaucoup prennent place dans les associations se réclamant de l'économie solidaire. Elle se singularise au sein du Cnam par son excellente complémentarité avec la chaire « Travail social et intervention sociale ». Alors que les offres de l'enseignement supérieur considèrent généralement le travail social et l'ESS comme deux domaines distincts, le Master du Cnam « Intervention et développement social » comprend deux parcours, « Recherche en travail social » et « ESS », et un tronc commun tenant compte de l'imbrication forte entre action sociale et ESS, très claire si l'on détaille la structure des emplois. Cette articulation originale entre travail social et ESS contribue au succès du Master et a été un argument fort pour son évaluation très positive par l'HCERES.

La chaire est fortement reconnue par le milieu professionnel. Sa relation étroite avec ESS France est complétée par le travail avec des branches professionnelles et des syndicats employeurs (Hexopée, organisation patronale des associations de jeunesse et d'éducation populaire - 11 d'entre eux dans les arts et la culture regroupés dans l'union fédérale d'intervention des structures culturelles – UFISC), des unions et fédérations (Fédération des acteurs de la solidarité – FAS, Mouvement d'économie solidaire – MES, ...), de grandes associations et fondations employant plusieurs milliers de salariés. En outre, une ANR recherche participative est en cours avec un consortium de collectivités locales et d'associations. Les formations et les recherches portées par la chaire ont donc été co-construites avec le milieu professionnel à partir d'une connaissance fine et une analyse précise des besoins et des évolutions actuelles.

Profil recherché

Le profil recherché correspond soit à un·e professionnel·le reconnu·e au niveau national et international pour son expérience dans le domaine de l'ESS, soit à un·e universitaire dont les enseignements et les recherches portent spécifiquement, ou en grande partie, sur ce champ.

Dans le cas où le·la candidat·e est un·e professionnel·le impliqué·e dans l'ESS, il/elle devra démontrer une expertise acquise à travers une expérience de haut niveau en tant que dirigeant·e d'une organisation de l'ESS, expert·e dans le domaine de l'étude et du conseil, ou encore acteur·rice au sein d'une organisation de représentation ou de soutien au secteur de l'ESS. Quelle que soit la manière dont cette expertise de haut niveau a été acquise, elle devra être complétée par la production et la diffusion de savoirs originaux et démontrant une distance critique, notamment par :

- des publications dans des revues académiques ou professionnelles
- la participation à des espaces de partage de connaissances (colloques, forums, rencontres médiatiques) en France et à l'étranger.

Le profil recherché peut également être celui d'un·e universitaire dont les enseignements et les recherches portent sur l'économie sociale et solidaire, son histoire, son développement, ses modes d'organisation et de gouvernance, ainsi que sur les politiques publiques qui impactent ou sont impactées par son déploiement, à différentes échelles territoriales, du niveau local à l'international.

Dans le cas où le·la candidat·e est issu·e du monde universitaire, il/elle devra disposer d'un solide ancrage dans le monde de l'ESS, attesté par sa participation aux événements et réseaux professionnels. Il/elle pourra relever des sections CNU suivantes : Science politique (04), Sciences économiques (05), Sciences de gestion (06), Sociologie, démographie (19), Histoire des civilisations (22), Épistémologie, histoire des sciences et des techniques (72), etc.

Enseignement

Le·la titulaire de la chaire sera rattaché·e à l'Équipe Pédagogique Nationale « Santé, Solidarité » (EPN12). Parmi les responsabilités d'enseignement figurent un parcours du Master MR 114 Intervention et développement social ; quatre certificats de spécialisation « Economie sociale et solidaire » (un dans le domaine des arts et de la culture, un dans l'éducation populaire, un généraliste, un consacré aux recherches participatives) ; la co-direction d'un Master co-élaboré par le Cnam et Sciences Po Bordeaux en Nouvelle Aquitaine. En ce qui concerne les unités d'enseignement, sont prioritaires les enseignements en : sociologie, économie, gestion de l'ESS en Master 1 et Évaluation dans l'action sociale et l'économie solidaire en Master 2. Le·la titulaire de la chaire pourra également intervenir dans d'autres formations relevant de l'ESS au sein du Cnam (formations dispensées au sein d'autres EPN ou dans des Centres Cnam en Régions - CCR).

Le·la titulaire de la chaire pourra plus particulièrement s'inscrire dans les projets suivants :

- Réaffirmer le positionnement de la chaire comme chaire pivot de l'EPN « Santé Solidarité » (EPN12), étant donné les liens de plus en plus étroits entre santé, action sociale et économie sociale et solidaire ;
- Finaliser la conversion en formation à distance des UE du parcours ESS dans le master « Intervention et développement social » (MR114) pour une ouverture à des auditeurs de toutes les régions ;
- Répondre aux demandes de formations émanant des secteurs associatifs, coopératifs et mutualistes rassemblés à la faveur du partenariat avec ESS France ;

- Assurer la continuité et développer l'implication du Cnam dans le master Erasmus Mundus « Economic policies for the global transition » (EPOG) ;
- Poursuivre le développement en cours des certificats de spécialisation (partenariats avec les fédérations d'employeurs et les branches professionnelles) et développer les options du certificat de spécialisation « Innovation sociale et économie sociale et solidaire » ;
- Déployer le troisième parcours du Master Intervention et développement social, parcours Éducation populaire élaboré avec le syndicat employeur Hexopée et validé en 2024 par le Conseil des formations du Cnam et l'HCERES.

Le.la titulaire de chaire aura à la fois à s'inscrire dans la continuité de l'offre existante au sein de l'EPN « Santé Solidarité » mais doit aussi articuler cette offre avec celles développées au Cnam dans le même champ dans d'autres EPN (CESTES/EPN Territoires ; EPN Innovation ; ENP Travail, Orientation, Formation, Social) afin d'assurer la complémentarité et la mutualisation des ressources. Il/elle devra également déployer cette stratégie de complémentarité en relation avec le milieu professionnel et avec le réseau des Centres Cnam Régions (CCR) et des Centres Cnam à l'étranger.

Recherche

Le profil recherche est en cohérence avec les différentes formations co-constituées avec des partenaires professionnels et appréhendées sous deux angles : les savoirs académiques des chercheurs ayant travaillé sur le sujet d'une part, les savoirs professionnels et expérimentiels des acteurs concernées (salariés, bénévoles et usagers). Formation et recherche sont donc fortement imbriquées dans la chaire pour concevoir des contenus de formation et des publications académiques et professionnelles de haut niveau en phase avec les évolutions actuelles du champ.

Seront privilégiées plus particulièrement les compétences en matière de recherche participative. Ceci dans le cadre de l'axe « Transitions, participations, médiations et innovations » validé par l'HCERES en 2024 au sein du laboratoire Histoire de Technosciences en Société (HT2S), laboratoire de rattachement du ou de la futur.e titulaire de la chaire. Aussi, sur le plan méthodologique, les investigations s'inscriront dans la perspective des sciences sociales publiques, c'est-à-dire menées avec la société dans une optique d'intervention et d'action, ce qui plaide pour une ouverture pluridisciplinaire (ex ; science politique, sociologie, histoire, économie, gestion).

Dans son projet de recherche, le.la futur.e professeur.e ne se limitera pas aux seules approches traditionnelles focalisées sur les organisations de l'ESS et le travail en leur sein pour aborder l'économie sociale et solidaire (ESS) plus largement comme un ensemble d'initiatives collectives ayant des dimensions à la fois organisationnelle, économique, politique et sociale. Ce choix épistémologique est en phase avec les évolutions de la recherche nationale et internationale dans le champ qui interrogent de plus en plus et de manière critique les effets de l'institutionnalisation de l'ESS sur sa capacité d'innovation sociale.

Le.la titulaire de la chaire pourra plus particulièrement s'inscrire dans les perspectives suivantes :

- Effectuer des recherches sur les spécificités de l'ESS par rapport aux services publics et aux entreprises privées, par exemple dans les champs de la petite enfance et des personnes âgées à la demande des mouvements associatif, coopératif et mutualiste ;
- Mener des recherches comparatives et assurer la représentation à l'international dans les instances auxquelles participe la chaire (réseau international EMES, réseau international de promotion de l'économie solidaire, réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire, ministère brésilien de la Recherche et de l'Innovation, Institut des hautes études euro-arabes) ;

- Participer et alimenter une réflexion transversale sur l'innovation en lien avec les diverses entités du Cnam pour dégager des complémentarités en termes de recherche.

Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique

De nombreuses conférences sont organisées à destination du milieu professionnel mentionné ci-dessus afin de diffuser les connaissances en matière d'économie sociale et solidaire sur le plan national et international. Sont également mises en valeur les modalités d'association entre savoirs académiques, expérimentiels et professionnels. Ce croisement des savoirs participe d'une nouvelle approche de la diffusion de la culture scientifique et technique qui peut faire l'objet de débats avec l'ensemble des collègues du Cnam étant donné les questions d'articulation entre science et société que posent des défis socio-écologiques inédits.

Candidature et délai

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du CNAM (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées, jusqu'au 30 mai 2025 - 23h59, à compter de la publication du présent avis au Journal officiel, par voie électronique, à l'adresse prcmrecrutement@cnam.fr

Contacts

Par rapport au profil :

- Fatima Yatim-Daumas, Directrice de l'EPN 12 : fatima.yatim-daumas@lecnam.net
- Loïc Petitgirard, Directeur du Laboratoire HT2S : loic.petitgirard@lecnam.net
- Gilles Garel, Président de l'Assemblée des Chaires du Cnam : gilles.garel@lecnam.net

Administratif :

Mathias Llorens-Garcia, Directeur adjoint des ressources humaines, mathias.llorens-garcia@lecnam.net et prcmrecrutement@cnam.fr